

PROGRAMME DE FORMATION

MAITRE PRATICIEN EN CLARIFICATION ET COACHING

- **Intitulé de la formation « Maître Praticien en Clarification et Coaching »**

- **Compétences visées**

Devenir compétent dans trois techniques avancées de la Clarification, afin de décupler les bénéfices du coaching pour son coaché.

- **Objectifs pédagogiques**

La formation « Maître Praticien en Clarification et Coaching » s'inscrit dans la continuité de la formation « Praticien en Clarification et Coaching ». Cette première formation a permis au participant d'acquérir une posture très épurée, qui libère l'énergie du coaché.

La formation « Maître Praticien en Clarification et Coaching » a pour objectif de permettre au participant de décupler les bénéfices du coaching pour son coaché. Pour cela, la formation est axée sur l'apprentissage de trois techniques avancées, qui complètent très efficacement celles acquises en Praticien en Clarification et Coaching.

A l'issue de la formation, le participant aura appris :

- **la technique « choix du coach » (T2)**
Le clarificateur est capable de poser des questions exploratoires à son coaché, si nécessaire après T1, sur des zones omises par ce dernier en T1.
- **les techniques « communication aux autres » (T3 et T4)**
Le clarificateur est capable de dénouer en profondeur les blocages relationnels de son coaché avec certaines personnes de son environnement professionnel, mis à jour par T1. Après ce travail, le coaché communique beaucoup plus facilement avec ces personnes.

- **Objectifs opérationnels**

Utilisation par les participants de ces techniques dans la conduite d'un coaching professionnel ou personnel.

A l'issue de la formation, le participant sera capable d'accompagner son coaché à :

- **Dénouer en profondeur les blocages existants sur les sujets abordés**
Avec ces techniques, le participant permet à son coaché de :
 - Restaurer des relations saines avec ses interlocuteurs

- Dissoudre les charges émotionnelles et les pensées bloquantes liées aux non-dits accumulés entre lui et sa hiérarchie, ses équipes, clients ou autre....
- **Faire face aux crises et les surmonter**
Avec ces techniques, le participant permet à son coaché de :
 - Prendre sa part de responsabilité dans la situation. Cessant d'être accusateur, le coaché retrouve sa stabilité intérieure et libère sa créativité.
 - Confronter sainement les autres acteurs sur leur propre part de responsabilité. Une sortie « par le haut » devient possible.
- **Clarifier son identité professionnelle**
Avec ces techniques, le participant permet à son coaché d'acquérir une conscience claire de son identité professionnelle.

- **Programme détaillé**

Afin d'être facilement modulable, le programme est structuré en séquences. Chaque séquence dure une demi-journée.

- ***Séquences 1 à 3 : Apprentissage approfondi de T2 et T3***

- ⇒ Introduction à la formation

- ⇒ Présentation générale des 2 techniques avancées : T2 et T3

T2 permet au clarificateur, si nécessaire après T1 (acquise en Praticien en Clarification et Coaching), de poser des questions exploratoires sur des zones omises par le coaché en T1.

T3 permet au coaché de dénouer en profondeur les blocages relationnels avec les personnes de son environnement, notamment, professionnel, mis à jour par T1.

- ⇒ La technique du « Choix du coach » (T2)

- Quand utiliser T2 ?
- L'objectif de T2
- Le Protocole de conduite de T2
- Les indicateurs de fin de technique de T2
- Les indications pédagogiques complémentaires

- ⇒ La technique « Communication aux autres » (T3)

- Quand utiliser T3 ?
- L'objectif de T3
- Le Protocole de conduite de T3
- Les indicateurs de fin de technique de T3
- Les indications pédagogiques complémentaires

- ⇒ Résolution des principales difficultés qui bloquent le démarrage de T3

- ⇒ Résolution des principales difficultés qui bloquent la conduite de T3

- ⇒ Coachings entre participants et exercices d'entraînement

- **Séquences 4 à 6 : Apprentissage approfondi de T4**

Les séquences 4 à 6 sont consacrées à l'apprentissage de T4, puis à l'approfondissement des techniques T3 et T4, et à l'étude de cas pratiques apportés par le formateur ou les participants. T4 permet au coaché de dénouer en profondeur les blocages relationnels avec les personnes de son environnement, notamment, professionnel, mis à jour par T3. Après ce travail, le coaché communique beaucoup plus facilement avec ce(s) personne(s).

- ⇒ La technique « Communication des autres » (T4)
 - Quand utiliser T4 ?
 - L'objectif de T4
 - Le Protocole de conduite de T4
 - Les indicateurs de fin de technique de T4
 - Les indications pédagogiques complémentaires
- ⇒ Résolution des principales difficultés qui bloquent le démarrage de T4
- ⇒ Résolution des principales difficultés qui bloquent la conduite de T4

Les réponses à ces difficultés sont exposées dans la documentation. Le formateur s'assure de leur bonne compréhension par les stagiaires. Durant la formation, les stagiaires les assimilent à travers des exercices spécifiques et des coachings entre stagiaires qui font l'objet d'un debriefing en groupe.

- ⇒ Études de cas :
 - Le formateur présente et analyse des cas pratiques réels rencontrés en coaching, et montre comment les aborder en Clarification
 - Les participants présentent aussi des cas rencontrés dans leur pratique du coaching en Clarification, et posent des questions sur les aspects qui leur ont posé problème.
- ⇒ Coachings entre participants et exercices d'entraînement

- **Séquences 7 et 8 : Validation des acquis – épreuves pratiques**

- ⇒ Entretien de 20 minutes avec le formateur. Durant cet entretien, le participant répond à des questions théoriques ou pratiques. En complément des réponses écrites, cet entretien permet, à nouveau, au formateur de s'assurer de l'assimilation satisfaisante par le participant des concepts, techniques, et outils d'aide à la communication de Clarification présentées lors de la formation.
- ⇒ Exposé oral comparant la Clarification à une autre approche de coaching. Cet exposé permet au formateur de s'assurer de la bonne compréhension globale par le stagiaire des principes qui structurent la Clarification, et de sa capacité à voir les points communs et les différences avec une autre approche. Cette capacité à situer la Clarification par rapport à une autre approche sera utile au stagiaire dans sa pratique professionnelle.
- ⇒ Mener un coaching en Clarification sur un cas réel, avec un autre participant sous la supervision du formateur.

A l'issue du coaching, lors du debriefing en groupe, le participant théorise sa pratique pendant une dizaine de minutes. Il explique au formateur sa compréhension de la problématique du client, et comment il l'a aidé à la résoudre en utilisant telle technique, outil ou aide à la communication. Il expose également les difficultés qu'il a pu rencontrer.

Toutes ces activités sont possibles en distanciel par visio-conférence, via l'application Zoom.

- **Durée**

28 heures, soit 8 séquences de 3,5 heures.

- **Public concerné**

Professionnels en organisation, coachs, consultants, managers, formateurs internes et externes, personnes en reconversion, et toute personne souhaitant se former à la Clarification en coaching.

- **Prérequis**

La formation s'adresse aux personnes ayant réussi avec succès la formation « Praticien en Clarification et Coaching ».

- **Modalités d'accès à la formation**

- *Responsable pédagogique : Jean-Christophe Vidal*

Il a conçu et rédigé lui-même la documentation et le processus pédagogique de la formation. Il est titulaire de l'ensemble des droits intellectuels sur la documentation.

Téléphone : + 33 6 25 95 98 32

Mails : contact@laclarification.com ou vidal.jeanchristophe@gmail.com

Site internet : laclarification.com

- *Responsable administratif : Pascale Guigue*

Téléphone : + 33 6 87 30 20 69

Mail : contact@laclarification.com ou pguiguevidal@gmail.com

- **Délai entre le moment de l'inscription et le début de la formation**

Minimum un mois, car un mois avant la formation, le participant reçoit l'ensemble de la documentation à lire avant le premier séminaire.

- **Dates et horaires**

La durée de la formation pouvant être prise en charge par un organisme de formation représente 28 heures, qui se ventile en deux séminaires représentant huit séquences de 3,5h.

Les dates de la Formation sont les suivantes :

Séminaire 1

Séquence 1 : -----

Horaires : 9h – 12h30

Séquence 2 : -----

Horaires : 14h – 17h30

Séquence 3 : -----

Horaires : 9h – 12h30

Séquence 4 : -----

Horaires : 14h – 17h30

Séminaire 2

Séquence 5 : -----

Horaires : 9h – 12h30

Séquence 6 : -----

Horaires : 14h – 17h30

Séquence 7 : ----- (Validation des acquis)

Horaires : 14h – 17h30

Séquence 8 : ----- (Validation des acquis)

Horaires : 14h – 17h30

- **Lieu**

Formation en distanciel par visio-conférence, via l'application utilisée Zoom.

- **Tarifs**

Indépendant : 1870€ exonérés de TVA - art. 261.4.4 a du CGI

Entreprise : 3180€ exonérés de TVA - art. 261.4.4 a du CGI

- **Contact pour le règlement**

Responsable administratif : Pascale Guigue

Téléphone : + 33 6 87 30 20 69

Mail : contact@laclarification.com ou pguiguevidal@gmail.com

- **Accessibilité aux personnes en situation de handicap**

La totalité de la formation est faite en distanciel par visio-conférence, via l'application Zoom.

Nous contacter en cas de besoin d'accessibilité particulier pour un participant.

2 référents handicap pour vérifier que la situation d'handicap permet de suivre la formation, et pour donner les coordonnées de l'AGEFIPH (Association nationale de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées).

Jean-Christophe Vidal, joignable par mail vidal.jeanchristophe@gmail.com.

Pascale Guigue, joignable par mail à pguiguevidal@gmail.com.

- **Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation :**

La validation des acquis se déroule en groupe avec le formateur au cours des deux dernières demi-journées, et cela en fait encore un temps fort d'apprentissage.

Contenu :

Pour chaque participant, la validation des acquis comporte les éléments suivants :

- Des travaux écrits à rendre au formateur :
 - ⇒ Les réponses écrites aux questions théoriques posées dans la documentation sur les concepts et outils en Clarification.
Ce travail écrit obligatoire facilite l'assimilation de la documentation par le participant, et permet au formateur de s'assurer du degré satisfaisant d'assimilation du cours par le participant.
 - ⇒ 3 comptes rendus de séances de coaching menées en Clarification au cours de la formation.
Ces comptes rendus comportent les indications exposées dans le document « Comment construire vos comptes rendus » se trouvant dans la documentation envoyée au participant au début de la formation. Ils ont pour objectif de permettre au formateur d'apprécier la capacité du participant à créer l'alliance avec le coaché, sa maîtrise du cadre standard de séance, sa conduite de résolution de problèmes en utilisant les techniques T1 à T4, et lorsque nécessaire, des aides à la communication. Le formateur fera part au participant de ses commentaires sur ces comptes rendus.

- Des épreuves pratiques lors du séminaire de validation des acquis
 - ⇒ Entretien de 20 minutes avec le formateur et les participants pour répondre aux questions théoriques
 - ⇒ Exposé oral d'environ 15 minutes du participant comparant la Clarification à une autre approche de coaching
 - ⇒ Mener un coaching en Clarification sur un cas réel du participant avec un autre participant.

- Ces épreuves pratiques sont décrites au paragraphe « *Séquences 7 et 8 : Validation des acquis – épreuves pratiques* » dans le programme détaillé ci-dessus.

- **Formalisation à l'issue de la formation**

Attestation de fin de formation

- **Modalités pédagogiques et techniques d'encadrement**

A/ Des méthodes pédagogiques actives amènent le participant à être acteur de sa formation, avant même le début de cette dernière et entre les séquences.

Pour en optimiser les bénéfices, la formation est structurée en mode « Flip teaching ». Cette pédagogie permet au participant de s'approprier les apports théoriques en amont des séquences. Les documents de la formation sont mis à sa disposition quatre semaines avant le début de la formation.

Les temps de formation en séquence sont consacrés à la pratique et aux exercices en interaction avec le formateur, pour une meilleure appropriation de l'approche. Cette pédagogie permet d'accélérer la compréhension des notions importantes.

Cette approche pédagogique permet de consacrer environ :

- 2/3 du temps des séquences à des exercices et des coachings entre participants et à leur débriefing en groupe, et
- 1/3 du temps des séquences à vérifier la bonne compréhension par les participants des points ci-dessus, qu'ils ont déjà étudiés dans la documentation.

Entre les séquences, les participants continuent de se former et de s'entraîner. Ils doivent mener différents travaux individuels et en groupe de pairs, qui accélèrent l'assimilation de la formation.

- Avant le début de la formation
 - ⇒ Quatre semaines avant la 1^{ère} séquence : mise à disposition par le formateur de la documentation relative aux concepts, outils et techniques de Clarification, qui seront présentés et utilisés durant la 1^{ère} séquence.
 - ⇒ Avant la 1^{ère} séquence : étude et assimilation par les participants de la documentation, mise à disposition par le formateur.
- Pendant les séquences de formation
 - ⇒ Vérification de la bonne compréhension des concepts de la Clarification, de ses techniques, méthodes et outils d'aide à la communication...
 - ⇒ Exercices d'entraînement à la posture de clarificateur en binômes ou trinômes
 - ⇒ Conduite de coachings entre participants sur des sujets réels en appliquant la posture, les techniques, et les outils de Clarification
 - ⇒ Partages d'expériences des participants sur les coachings menés et reçus
 - ⇒ Supervision du formateur sur les coachings menés et reçus en séminaire, ou entre les séminaires par les participants : apports théoriques et pratiques du formateur sur la base des cas exposés.
- Entre chaque séquence de formation
 - ⇒ Travail en groupe de pairs : réunions de travail pour réviser les concepts, techniques et outils, refaire les exercices d'entraînement et pratiquer des coachings en Clarification
 - ⇒ Travail individuel : étude et assimilation par les participants de la documentation, mise à disposition par le formateur, relative aux concepts, outils et techniques de Clarification qui seront présentés et utilisés au cours de la prochaine séquence
 - ⇒ Travail individuel : rédaction et remise au formateur des réponses aux questions théoriques posées sur les concepts, techniques, et outils d'aide à la communication.
 - ⇒ Travail individuel : rédaction et remise au formateur de comptes rendus sur 3 coachings menés au cours de la formation.

B/ Formateur

La formation est dispensée par Jean-Christophe Vidal, gérant de VIDAL CONSULTING.

Jean-Christophe Vidal est coach (certifié Transformance Pro en 2001), et psychopraticien formé par Jacques de Panafieu (Clarification, rebirth). Formé à la CNV, il est également titulaire d'un Master en PNL et d'une certification en MBTI.

Diplômé d'HEC, Jean-Christophe Vidal a un parcours initial d'analyste financier en banque d'affaires, puis d'avocat d'affaires associé en Cabinet. Dans ce cadre, il a beaucoup utilisé les concepts et outils de la Clarification, pour résoudre des problèmes et mener des négociations complexes.

Fondateur de l'Institut Européen de Clarification, il a adapté l'approche au monde de l'entreprise et des organisations, et a construit des outils de Clarification propres à l'accompagnement des managers et des dirigeants. Il dispense :

- une formation « Praticien en Clarification et Coaching » destinée aux coaches, consultants, managers, formateurs et personnes souhaitant se former à la Clarification en coaching, et
- une formation « Maître-Praticien en Clarification et Coaching » réservée aux personnes ayant suivi la formation « Praticien Clarification et Coaching ».

Il peut être aidé dans ses formations par Pascale Guigue, maître-praticienne en Clarification et Coaching et formatrice en Clarification.